



Assemblée générale

Distr.  
LIMITÉE

A/42/L.21  
6 novembre 1987  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-deuxième session  
Point 31 de l'ordre du jour

LA SITUATION EN AFGHANISTAN ET SES CONSÉQUENCES POUR LA PAIX  
ET LA SÉCURITÉ INTERNATIONALES

Pakistan : sous-amendements aux amendements figurant  
dans le document A/42/L.19

1. Ajouter le membre de phrase ci-après à la fin de l'amendement figurant au paragraphe 1 :

"lequel a été violé du fait de la présence continue des troupes étrangères;"

2. Ajouter à l'amendement figurant au paragraphe 3 les mots "jusqu'à présent" après "progrès accomplis" et ajouter à la fin "dont la conclusion rapide et heureuse exige que soit immédiatement établi un calendrier de retrait à court terme". L'amendement révisé se lirait donc comme suit :

"et se félicite des progrès accomplis jusqu'à présent lors des pourparlers de Genève, dont la conclusion rapide et heureuse exige que soit immédiatement établi un calendrier de retrait à court terme;"